

DREAL Pays de la Loire SCTE/DEE
Mission Régionale d'Autorité Environnementale
5 rue Françoise Giroud
CS 16 326
44 263 NANTES CEDEX 2

Nantes, le 18 juillet 2022

Direction Technique et Maîtrise d'Ouvrage
Département Maîtrise d'Ouvrage des Infrastructures

Courrier recommandé avec accusé de réception

Nos réf. : SBO/sj -22-0980

Objet : Extension du CETEX de la Vertonne – commune de Vertou – CERFA 1774*3 - Réf : 2022-6282 – pièces complémentaires

Madame, Monsieur,

La SEMITAN est missionnée par Nantes Métropole afin de réaliser l'extension du Centre Technique d'EXploitation (CETEX) situé avenue de la Vertonne sur la commune de Vertou (44). Dans le cadre de ce projet, nous vous avons transmis en date du 8 juillet 2022 une demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale.

Par courrier du 12 juillet, vous nous avez sollicité afin d'apporter des compléments.

Vous trouverez à cet effet, le formulaire CERFA complété des éléments demandés.

Pour une meilleure compréhension, nous vous réindiquons également ces compléments ci-dessous.

Rubrique : 4.3.1 – description du projet Je vous invite à préciser si le dimensionnement des infrastructures électriques sur site et d'alimentation du site sont suffisantes pour assurer la recharge de 40 bus supplémentaires (en plus des 28 bus que le site peut accueillir actuellement) ou si des travaux sont envisagés, y compris s'il s'agissait de travaux de renforcement des réseaux électriques à l'extérieur du site de la Semitan

- Le site bénéficie de 2 points de rechargement existant. Ces deux points sont des charges rapides utilisés aujourd'hui par les EBUSWAY. Chaque véhicule se rechargeant en quelques minutes, l'ajout de bus supplémentaires ne nécessitera pas d'ajouter des points de charge supplémentaires. Dès lors, il n'est pas nécessaire d'envisager un renfort électrique.

Rubrique 4.5 – dimensions et caractéristiques du projet Certaines des grandeurs annoncées à la rubrique 4.5 ne sont pas renseignées. Je vous invite à les compléter. Vous veillerez notamment à détailler, concernant les bâtiments : la surface actuellement bâtie, la surface de bâtiment qui sera démolie et la surface qui sera nouvellement construite, ainsi que la hauteur des constructions, existantes et nouvelles.

- Emprise foncière de la AK 241 (emprise du projet) et parcelle déjà occupée par le CETEX (déplacement du parking VL et démolition du local de prise de service) : Site déjà existant 18 700 m² Parcelle objet de l'extension 8 495 m² d'où une surface à terme de 27 195 m²
- Surface parking VL recrée : 2800 m² (déplacement de la zone déjà existante)
- Surface zone de remisage des bus électriques nouvellement créée 3600 m²
- Surface démolie 2692 m²,
- Extension de l'atelier existant : + 728 m²
- Surface existante conservée 815 m²,
- Surface nouvelle construite 1328m² (728 m d'atelier + 314 m² de local de prise de service sur deux niveaux + 108 m de locaux techniques + 178 m² de magasin de pièces de réparation)
- Hauteur des constructions existantes 8,5 m pour le bâtiment conservé et étendu (hauteur similaire conservée), 12 m pour le bâtiment démoli,

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information, et vous prions d'agrèer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Damien BERGERON
Responsable Département Maîtrise
d'Ouvrage des Infrastructures

P.O. 

Copie : D. Bergeron, S. Bourcier

Y:\DEPVA- Organisation\04- Chrono\COURRIER DTMO\2022\A-22-900\22-0980- DREAL - Vertonne demande examen éval environnementale - pieces complémentaires.docx

3 rue Bellier – BP64605 – 44046 Nantes Cedex 1 (Ligne 1 – Hôpital Bellier)
tél. : 02.51.81.77.00 – fax : 02.51.81.77.70 – semitan.fr

Société d'économie mixte des transports en commun de l'agglomération nantaise – Mandataire du réseau de transport de Nantes Métropole

S.A au capital de 600 000€ - IDENT. TVA FR 0W 314 684 960 – APE 4931Z